

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)  
DELIBERATION

L'an deux mille vingt, et le Mercredi 27 Mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents :

Messieurs BERTHOMIEU Michel, BOUDET André, BOUTES Francis, DE BARROS Claudy, FOREZ Daniel, ISARN Pierre, LAVIT Frédéric, SOULIE Christophe.

Mesdames DEMARAIIS Christelle, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, LABROUSSE Marlène, LOPEZ Chantal, PAILLES Séverine.

Membres absents : Madame GALZY Isabelle.

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Madame PAILLES Séverine

28/2020 Approbation du compte de gestion 2019- Budget CCAS Gabian

Monsieur le Président expose le compte de gestion fourni par la Trésorerie de MURVIEL-LES-BEZIERS sur le budget CCAS, qu'il convient de rapprocher de notre compte administratif. Ayant examiné le compte de gestion pour l'exercice 2019, dressé par Monsieur le Trésorier de MURVIEL-LES-BEZIERS pour le budget CCAS de Gabian et ayant constaté la parfaite régularité des comptes, je vous propose de vous prononcer sur l'adoption du compte de gestion 2019.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- ↳ APPROUVE le Compte de Gestion 2019 du Budget CCAS
- ↳ AUTORISE Monsieur le Maire à signer à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis BOUTES

  
